Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 202

Artikel: Le Congrès de Lyon

Autor: J.V.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258491

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

différents partis politiques a varié; il a suivi plus ou moins l'accroissement ou la diminution du parti. Par exemple, sont nommées 17 femmes socialistes — au lieu de 10 élues en mai; 5 nationalistes allemandes — au lieu de 4; et seulement 2 communistes — au lieu de 5; tandis qu'il a été nommé exactement comme auparavant 2 populistes, 2 démocrates et 2 catholiques.

Quant aux députées elles-mêmes, j'ai du plaisir à dire que bien peu d'entre elles sont des visages nouveaux. La plupart des membres du Parlement précédent, femmes bien connues et politiciennes émérites, ont été réélues, et en plus quelques figures nouvelles. Je nommerai ici seulement les deux remarquables députées démocrates, Dr Bäumer et Dr Lüders, les députées nationalistes, Mmes Müller-Otfried et Behm, Mme Mende, populiste, Mmes Dransfeld, Weber et Neuhaus, toutes trois catholiques; en outre, les leaders socialistes, Mmes Juchasz, Bohm, Schuch, Sender et Pfülf et, *last but not least*, le champion célèbre du communisme, Clara Zetkin.

Ces députées, ainsi que leurs collègues, ont été nommées par leurs partis respectifs, et il est naturel qu'elles représentent leur parti et votent pour lui dans tous les débats purement politiques. Mais il est probable que les députées feront bloc entre elles quand il s'agira de questions sociales et morales, surtout de celles qui concerneront le bien de la famille et des enfants, ou la revendication des droits des femmes. Ainsi, l'on peut espérer que lorsque les brûlantes questions internationales laisseront un peu de place aux non moins importantes questions morales, lorsque ces dernières se présenteront, les députées feront bloc pour faire triompher leur point de vue, ainsi qu'elles l'ont fait souvent déjà et avec succès.

Le nouveau Reichstag devra résoudre plusieurs importantes questions de ce genre auxquelles les femmes semblent s'intéresser vivement. Un questionnaire de l' « Allgemeine deutsche Frauenvereine » a fait allusion à quelques questions pendantes qu'il importe de solutionner rapidement: il s'agit d'abord du projet de loi contre les maladies vénériennes, qui avait passé en dernière lecture au mois de juin 1923, mais avait été repoussé par le Reichsrat; ainsi que de la loi sur les débits — *Schankstättengesetz* — et de la question connexe de l'option locale, qui avait été présentée en première lecture en juin 1923, mais depuis lors a été étouffée par une Commission; il s'agit aussi de la loi sur la nationalité de la femme mariée et des restrictions et des démissions copieusement infligées aux femmes fonctionnaires des services publics.

Une feuille volante, ressemblant au questionnaire, mais d'une portée plus grande, a été distribuée par centaines de mille et adressée en outre à tous les candidats par les soins du Conseil national des femmes allemandes. Elle était intitulée: *Revendications féminines à l'occasion des élections au Reichstag et au Landtag*, et elle énumérait toutes les réformes que la Constitution avait garanties et que le gouvernement avait promises, mais qui s'étaient vues ou bien renvoyées aux calendes grecques, ou bien résolues de façon peu satisfaisante. Parmi ces nombreuses revendications, on peut citer celles concernant l'amélioration des conditions de vie du peuple en général et des enfants en particulier, ainsi que la position légale, l'éducation et la profession des femmes. Nous espérons sincèrement que le nouveau Reichstag vivra assez longtemps pour assurer au moins quelques-unes des plus importantes parmi ces réformes.

* * *

Quarante femmes sont élues à la nouvelle Diète prussienne.

Je reçois à l'instant la liste exacte des femmes élues membres de la Diète prussienne. Il n'y en a que 40, sur un total de 450 membres, au lieu des 46 femmes membres du précédent Parlement. Quant à leur répartition dans les différents partis, on ne peut que répéter ce qui a été dit sur ce sujet à propos du Reichstag allemand. Quinze femmes socialistes sont élues — au lieu des 20 de la Diète précédente; 10 nationalistes — au lieu de 5; 3 populistes — au lieu de 7; 8 catholiques — au lieu de 9; 2 communistes — au lieu de 4, et deux démocrates, comme précédemment.

Dresde, décembre 1924. Marie Stritt.

Le Congrès de Lyon[1]

Le Congrès national des Femmes françaises poursuit des buts élevés tant moraux que sociaux; il cherche aussi à décentraliser son activité et à établir des liens étroits entre Paris et la province. Aussi a-t-il convoqué à Lyon, les 18, 19 et 20 novembre 1924, un Congrès qui semble avoir été des plus intéressants, des plus instructifs et des plus réconfortants. Des personnalités féminines bien connues y assistaient, telles Lady Aberdeen, présidente du Conseil international; Mme Avril de Sainte-Croix, présidente du Conseil national; Mme Chaponnière-Chaix, ancienne présidente du Conseil international; Mme Lippens, conseillère municipale de Bruxelles; Mme Metaxa, déléguée de Grèce.

Dans les séances des Commissions, il se fit un travail extrêmement sérieux et fécond concernant l'assistance et la prévoyance sociales, l'éducation et l'hygiène, l'unité de la morale et la répression de la traite des femmes, ainsi que la législation et le travail, l'émigration et l'immigration, la paix, l'arbitrage et le suffrage. Ce ne furent pas des parlottes oiseuses, ces séances, mais bien un effort ardent, concentré, généreux, pour donner de meilleures conditions de vie et de travail à la femme et à la famille.

Il y eut aussi un meeting public où l'on parla éloquemment du rôle dévolu aux femmes dans la lutte contre l'alcoolisme, l'immoralité, la mortalité des petits enfants et d'autres plaies vives de notre système social. « Mme Maria Vérone, dit le journal *la Française*, fit le bilan de ce que les femmes ont obtenu depuis qu'on s'occupe d'elles et montra comment, dès qu'a été votée une loi de vraie protection des droits féminins, l'application qu'on en fait réduit à néant ladite protection. En fait, la femme est bien toujours frappée d'incapacité civile, et seul le bulletin de vote lui assurera le moyen de faire respecter ses droits les plus légitimes. »

On s'occupa beaucoup de protéger la toute petite enfance par divers moyens de contrôle de sa santé, de son état nerveux ou de ses prédispositions normales ou anormales... et on parla aussi en faveur de la paix, car, s'écria Mme Malaterre-Sellier, les campagnes du Conseil national contre les fléaux sociaux seraient bien vaines, si demain une nouvelle guerre venait tout compromettre, en vouant à la mort les enfants, sauvés grâce à tant de soins vigilants.

Il est impossible de donner ici une idée exacte de l'importance du travail qu'a fourni le Congrès de Lyon, mais quelques-uns des vœux formulés feront comprendre les généreuses préoccupations des congressistes et leur point de vue élevé: qu'une organisation de placement à la campagne préservât, en les éloignant, des enfants psychiquement contaminés par leur milieu; — que toute famille prenant en garde des enfants mineurs soit l'objet préalable d'une enquête sanitaire démontrant qu'aucun membre cohabitant n'est atteint de maladie contagieuse; — que soit étendu à l'enfance le système de dispensaires d'hygiène mentale, avec adjonction d'hospitalisation libre; — que toute famille assistée et nombreuse, quittant la ville pour habiter la campagne, reçoive à titre de secours transitoire une mensualité double de celle qu'elle touchait précédemment, et cela pendant un an. On espère ainsi encourager des familles nécessiteuses assistées à vivre dans un milieu plus sain que les

[1] D'après le journal *la Française* des 29 novembre et 6 décembre 1924.

quartiers misérables des grandes villes, et les amener à cultiver la terre, tout au moins celle des jardins potagers. — Que soit créé dans tous les ports de mer un refuge où seraient hospitalisés temporairement les femmes et les enfants en danger moral (émigrants ou immigrants); — qu'il se forme des associations de parents d'élèves des écoles; — que le travail à domicile des femmes soit protégé: la situation de ces ouvrières est lamentable et la réforme est urgente; — que, pour améliorer l'hygiène et le bien-être de la famille ouvrière, les industriels veuillent bien organiser dans leurs usines des services sociaux sous la direction d'une surintendante diplômée; — que des femmes fassent partie de la police et des tribunaux d'enfants.

Voilà qui donne assurément quelque idée du magnifique programme du Congrès de Lyon. Qu'il se soit attelé à des tâches extrêmement difficiles, nul n'en doute; mais, comme l'a rappelé Lady Aberdeen, une toute petite différence sépare les choses difficiles des choses impossibles: les premières sont faites aujourd'hui, et les secondes le seront demain! J. V.

Carrières féminines

La femme aide-libraire

La profession de libraire ne doit pas être envisagée comme une activité purement commerciale: elle tient le milieu entre les professions commerciales et scientifiques; de même que, par exemple, on exige du pharmacien non seulement des connaissances scientifiques, mais encore commerciales, pour exercer la profession de libraire, il faut, d'une part, posséder à fond le côté commercial avec tous les usages particuliers à cette branche, et d'autre part avoir des connaissances détaillées et étendues de la littérature classique et moderne, ainsi que des publications scientifiques, techniques et artistiques. Le véritable libraire doit avoir un réel penchant pour les livres; celui-là seulement en aura soin et persévérera dans les mauvaises périodes pendant lesquelles on ne fait qu'un bénéfice insignifiant.

Activité professionnelle.

A. *L'assortiment* (le commerce des livres proprement dit) comprend:

1. Les achats. (Rapports avec l'éditeur, commandes, comptabilité, comptes d'éditeurs.)
2. L'activité dans le magasin, l'étalage, etc.
3. La vente: rapports avec le public, exécution et expédition des commandes, envois à l'examen, comptabilité.

B. *L'édition* (beaucoup de libraires sont en même temps éditeurs), c'est-à-dire:

1. La lecture et l'appréciation des manuscrits, les relations avec les auteurs.
2. Les rapports avec les imprimeurs et les relieurs. (Des connaissances du livre et de sa fabrication sont nécessaires.)
3. Les rapports avec les libraires (assortiment).

Beaucoup de libraires vendent aussi des reproductions de tableaux, des gravures, des dessins et des tableaux de tout genre. Le travail consiste en achats et en ventes; pour cela il faut avoir des connaissances de l'art ancien et moderne, ainsi que des divers procédés de reproduction.

A côté des aides-libraires qui ont fait un apprentissage complet, il y a place pour de nombreuses aides féminines pour le travail de bureau, mais celles-ci n'auront que rarement à s'occuper de la vente dans le magasin et des rapports avec la clientèle. Un apprentissage complet donne à l'aide-libraire la possibilité de pénétrer dans toutes les branches de la profession, de sorte qu'elle peut en saisir l'ensemble et arriver à acquérir la sûreté nécessaire pour avoir plus tard une activité intéressante dans une librairie.

On confiera à une aide-libraire ayant fait son apprentissage un travail varié et plein de responsabilité, et sa rémunération sera à peu près sur le même pied que celle d'un employé.

Les possibilités de faire un pareil apprentissage existent chez nous: à Berne et ailleurs, plusieurs librairies acceptent des apprenties; en Suisse romande, des femmes sont aussi entrées dans des librairies.

Aptitudes requises. Toute jeune fille vive et intelligente est apte à cette profession. Il est important d'avoir une bonne santé, d'avoir une bonne mémoire, de la vivacité d'esprit, un don pour les langues. Une bonne instruction est nécessaire, et il est utile d'avoir suivi quelques classes du gymnase, mais la maturité n'est pas absolument indispensable. Le zèle et le sérieux ne doivent naturellement pas manquer. Une mauvaise ouïe ou un défaut de prononciation ferme les portes de cette profession.

Il est préférable de faire son apprentissage dans une bonne librairie bien achalandée, soit seulement pour la vente, soit pour l'édition, soit pour les deux branches; une ville universitaire est à conseiller, car, dès le début, on acquerra des connaissances de littérature scientifique.

Les places d'apprentis ne sont pas très nombreuses, car tous les libraires ne veulent pas s'en charger.

A côté de l'apprentissage pratique, l'apprentie doit fréquenter les cours complémentaires commerciaux avec examen de fin d'apprentissage. Les libraires bernois ont organisé à la place des cours commerciaux une école pour libraires où les apprentis et apprenties reçoivent un enseignement correspondant aux besoins de la librairie.

Apprentissage. L'apprentissage dure en général trois ans; il peut être réduit à deux ans si l'on a le diplôme de maturité. Pendant

Margaret Ethel Macdonald

1870-1911

(*Suite et fin* [1])

Comme secrétaire de la Commission de statistique du Conseil industriel des femmes, elle eut une activité suivant son cœur, précise, définie, et exigeant une grande correspondance avec l'étranger. Elle fut membre aussi de la Commission d'enquête (service domestique, enseignement post-scolaire pour les jeunes filles, travail des femmes mariées, enfants abandonnés, etc.) et de la Commission d'éducation. L'enquête, faite par cette dernière Commission, sur le travail professionnel des écoliers, suscita une enquête officielle du gouvernement, que suivirent d'abord une loi, puis la création d'une Commission spéciale dont Margaret fut membre jusqu'à sa mort.

Mais son activité favorite, elle l'exerça surtout au sein de la Ligue des femmes socialistes (*Women's Labour League*), fondée par elle en 1906. Du labeur immense de Margaret Macdonald, nous ne pouvons que résumer le plus brièvement possible cinq questions importantes auxquelles elle consacra sa trop courte vie: 1. l'éducation professionnelle des jeunes filles; 2. le travail à domicile des femmes; 3. les ouvroirs pour chômeuses; 4. les sommelières; 5. le suffrage féminin.

[1] Voir le *Mouvement Féministe* des 12 et 26 décembre 1924.

1. Quand la Commission d'enseignement professionnel commença à fonctionner à Londres, elle ne s'occupa que des hommes. Pour les femmes, il n'existait que les anciennes écoles ménagères et aussi des cours de sténographie et de dactylographie, « ces deux dernières professions considérées seules comme ne déclassant pas une femme ». Margaret fit d'abord une enquête qui révéla combien la jeune fille perdait habituellement de temps précieux entre sa sortie d'école primaire et l'apprentissage d'un métier. Puis elle se rendit à Paris pour étudier les écoles professionnelles de jeunes filles et en revint avec un projet d'écoles qui enseigneraient une profession l'après-midi, et le matin, les notions générales requises par la profession (dessin, comptabilité, etc.). Une école pour couturières s'ouvrit aussitôt et fut suivie de beaucoup d'autres. Mais les débuts furent pénibles et décourageants, car les élèves étaient alors très peu nombreuses, et cette préparation professionnelle féminine n'intéressait guère la classe ouvrière.

2. L'enquête capitale de Margaret fut celle consacrée au travail à domicile des femmes.

« Ce travail avait été envisagé jusqu'alors comme aussi inévitable qu'une loi naturelle, dit M. Macdonald, comme un mal qu'on pouvait déplorer, mais non supprimer. Les gens soupiraient, mais aussi remerciaient le Ciel d'avoir fait naître de telles héroïnes sous d'humbles toits. Une petite aumône là-dessus... et la question en restait là. De tout mon cœur, ma femme entreprit la campagne contre cette iniquité, et son premier soin fut, naturellement, d'obtenir des